

groupe ne consent à pratiquer des restrictions à moins de savoir que les autres feront de même. Chaque groupe est plutôt porté à se protéger contre le taux le plus élevé de l'inflation qu'il anticipe. En fait, monsieur le président, l'honorable ministre des Finances fait ici allusion à la spirale inflationniste. Par cette spirale, les groupes sont forcés de se protéger au-delà en définitive de ce que l'économie peut leur offrir. Je me souviens, au cours de ces derniers mois, des visites que nous faisons dans les magasins d'alimentation, où les propriétaires changent délibérément les prix même si en définitive ils ont payé pour les produits offerts des prix qui demeurent en-deçà de ce que coûtent à l'heure actuelle les mêmes biens sur le marché. J'ai hâte que l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) fasse adopter par la Chambre le projet de loi qui limitera les profits excessifs et qui imposera une réglementation sévère à ces doubles prix.

Je voudrais terminer en soulignant un des éléments les plus importants de la situation politique d'aujourd'hui. Il s'agit de tous les groupes sociaux, de tous les groupes communautaires qui s'organisent de façon à se protéger et de façon à faire connaître les besoins de leurs commettants. Depuis quelques années, nous avons vu apparaître sur la scène politique canadienne, une série de comités de citoyens, de groupes communautaires qui se regroupaient soit pour se prémunir contre des augmentations de loyers, soit pour lutter contre des augmentations de prix, soit encore pour lutter contre les effets néfastes du crédit que certains de mes collègues ont soulignés tantôt.

● (1720)

Je voudrais souligner, monsieur le président, que chaque député doit être très inquiet du fait que l'initiative dans la réforme des mesures sociales peut ne pas venir uniquement des députés, mais de ces groupes. Je sais, monsieur le président, qu'il se commet toutes sortes d'excess, mais je crois bien que l'objectif qu'ils visent est en définitive d'améliorer les conditions économiques et sociales des concitoyens avec qui ils partagent les mêmes besoins. Personnellement, je suis heureux que l'honorable secrétaire d'État (M. Faulkner), l'honorable ministre du Travail (M. Munro), l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras) aient mis au point certaines politiques qui permettent davantage à ces groupes de participer à l'élaboration des réformes gouvernementales.

Monsieur le président, au cours du débat qui s'ensuivra, je suis prêt à recevoir toutes les propositions que les députés de l'opposition sont prêts à faire valoir sur les aspects du budget. Par ailleurs, je reste personnellement désireux qu'il soit adopté dans les plus brefs délais, afin que les réductions d'impôt qui s'adressent aux plus démunis puissent leur bénéficier le plus tôt possible.

[Traduction]

M. Rondeau: Puis-je poser une question au député qui vient de se rasseoir?

L'Orateur suppléant (M. Penner): Le député de Shefford (M. Rondeau) demande la parole afin de poser une question. La Chambre consent-elle à l'y autoriser?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Rondeau: Étant donné que l'honorable député a dit au début de ses remarques qu'il avait déjà fréquenté l'École économique de Londres, est-ce qu'il pourrait dire qui a été à la base du financement de la fondation de cette école?

Le budget—M. D. W. Munro

M. Joyal: Monsieur le président, les personnes qui ont présidé à la fondation du London School of Economics sont des personnes pour qui j'ai le plus grand respect. Lorsqu'ils ont participé à réunir les fonds qui devaient permettre l'établissement de cette école, ils ont inscrit clairement dans la Charte constitutive que l'une des priorités auxquelles devait s'attacher cette école était de promouvoir l'intérêt des plus démunis d'Angleterre, les ouvriers du charbon et du textile.

Je ne pense pas, monsieur le président, que l'allusion que veut faire le député de Shefford aux fonds qui ont présidé à la fondation de cette école tienne compte de l'orientation qu'elle a prise. En fait, s'il avait lui-même siégé ou avait été assis sur l'un des bancs de cette école, il aurait réalisé qu'actuellement elle a formé en Angleterre les hommes les plus progressifs.

[Traduction]

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je ne m'attendais pas à participer cet après-midi à un débat sur le pour et le contre de la fondation de la London School of Economics. Néanmoins, je l'ai trouvé très intéressant et vivifiant.

D'après les indications actuelles, malgré une exception notable, il semble que le présent débat sur le budget consiste en une énumération des lacunes, des promesses violées et des manquements du gouvernement libéral à ses responsabilités. J'aimerais qu'il en soit autrement mais j'ajouterai ma liste, tirée de ma propre expérience. Prenons les consultations, par exemple, car les consultations libérales, prévues dans cet exposé budgétaire comme dans celui du 6 mai, ne sont que de la frime. Je songe aux consultations—et je pourrais vous en citer des centaines—au sujet de Pickering, de Sainte-Scholastique, de l'aéroport de Vancouver et de celui de Victoria. On fait semblant de consulter, mais la décision est prise avant que les consultations n'aient lieu et on se montre inexorable, monsieur l'Orateur.

Ce qui m'intéresse cet après-midi, c'est moins l'imposition des consultations des Libéraux que la léthargie, l'apathie ou la réelle inertie du gouvernement actuel devant les problèmes qui préoccupent la population canadienne: l'inflation, le logement, les dépenses gouvernementales excessives—et cela dans un certain nombre de domaines—ou même des problèmes aussi restreints que l'itinéraire des pétroliers.

Déjà le jour où j'ai prononcé mon premier discours à la Chambre, il y a près de deux ans, j'ai pressé le gouvernement actuel de faire quelque chose à propos de la route empruntée par les pétroliers sur la côte ouest. Je n'ai pas cessé de le faire en posant des questions pertinentes et bien placées. J'ai essayé d'être constructif, mais en vain. Je considère le problème assez important monsieur l'Orateur, pour me sentir obligé d'explorer de nouveau la question et d'envisager dans une seule optique les dangers, les besoins, les propositions, les avantages et les moyens d'en assurer la réalisation.

● (1730)

Lors de mon premier discours, en février 1973, j'ai passé en revue tous les aspects des services maritimes.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Nous ne l'oublierons jamais.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je crains que le gouvernement n'ait oublié beaucoup de choses. Le fait que